Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 100

Artikel: Publications officielles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249125

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

re, et il y a mème avantage pour elles à se servir de ce procédé, qui, outre sa simplification, est encore plus expeditif que ceux par la cha-

Chaque pièce blanchie est, à moitié humide. tendue et fixée sur un tapis, une couverture, ou même sur une étoffe montée en châssis; on ouvre les points avec une épingle ou tout autre instrument pointu, et on laisse sécher.

On a deux éponges fines : l'une sert à humecter la dentelle ou le tulle avec une solution de gomme adragante; avec l'autre, on essuie doucement, de manière à enlever l'excès d'hu-

Cette opération faite, on laisse de nouveau sécher, définitivement cette fois.

Boisson fortifiante pour convalescents. Faites fondre dans une terrine 100 grammes de sucre dans 2 décilitres 1/2 d'eau; ajoutez le reste de la moitié d'une orange et le jus de deux

Filtrez sur l'entonnoir en verre dans du papier plié; ajoutez à ce sirop 1/2 litre de vin de champagne. Tenez la boisson en vase couvert et dans un endroit frais.

Les malades et les convalescents seront fortifiés et désaltérés par cette agréable boisson. En été on peut même ajouter de la glace dans le verre au moment de l'offrir au malade.

LETTRE PATOISE

Ai n'v é piëpe chi longtemps, enne père d'annaies, qu'i étô és adiences ai Poerraintru, tiaint in véve aivocat piédait lai case d'enne coudri de lai velle, que n'aivait pe empiayië tot l'étoffe que les dgens yi aivint bayië pou en faire des devaintriës, des gouénés, des tchemiges, et le

Mon aivocat ne s'étoinnait pe in poi, que le brut de ces echpèces de petéts vouls se feuche dinche élairdgië poi la velle. C'à aidé dinche d'aivo les calomnies; en lai cmencement, ce n'à que des bétigeattes, des bacouéyeries, enne pére de djoués pu tai. c'à des gros l'aissaires. Ai dié en c't'occasion un proverbe en laitin, qu'i ne sairò pu dire, ai pe ai se boté ai recontai enne fable de Lai Fontaine, qu'i ai iegé en rentraint en l'hôta, C'était cté des Femmes et le secret. El était quechtion d'in hanne qu'avait ovait lai neut, et que le dié content, an sai fanne, qu'en feut aitin épavurie, qu'é bâbia, en yi recommaindaint chu tot, de n'en ran dire an nium, ço que lai fanne proméché; mains, voilà qu'en lai fin de la djoinaie, tiaint la fanne l'eut aivu recontai an enne végenne que proméché achi de n'en ran dire an nium, non seulement tot le velaidge le saivait, mais ce n'était pu un uë que le pouerehanne aivait ôvai... c'était casimant enne cen-

I voi aidé devaint moi les euves et lai colére di djuge tiaint mon aivocat recontai c't'hichtoire. Les dgens riint de bon tiuëre d'in hanne qu'òvait! Mais le djudge ne l'entendé pe dinche. Ai fesé an l'aivocat les gros l'euyes, des euyes tot biaincs, et l'airâté net dains son dichcoué. L'âtre demaindé poquoi? Le djudge répliquai qu'ai n'entendait pe léchië recontai dinche des baibièles en justice.. L'aivocat tiudait aidé repithiai en diaint qu'el aivait le droit de défendre sai coudri, que n'était pe ennne lairenasse, des calomnies qu'an yi aipongeait; qu'ai n'aivait p'invaintai l'hichtoire de c't'hanne qu'ovait comme enne dgerenne, et qu'an lai poyai trovaî dains les Fables di véye Lai Fontaine. Ran n'y

Le dinge yi défendé lai pairole, sains le velai

léchië continual, et rendé son djudgement.

I vos ai dje marthiai que les dgens riint tot hât, et se demaindint 'aivou mon aivocat était allai creuyië son hichtoire ? Moi, que riô d'aivô les âtres, i teniò ai saivoi le fin mot de lai tchose. et airrivai en l'hotà, i me procurai les Fables de ci bon véye Lai Fontaine, comme diait l'aivocat C. et i yi trové mon aiffaire.

El à vrai que le Fabuliste é pu tôt l'air de critiquai les fannes, par amoins de ce qu'elles ne serint voidgeai le secret de ce qu'an ios confierait, et que l'hichtoire de l'hanne qu'aivait ôvai. n'à qu'enne louëne pou épreuvai lài fanne.

Tot pairië, sai se ne n'y trove pe d'hannes qu'ovint, i peu vos aichurië qu'ai y en é que ovant, et que faint ai veni des pussins.

An m'aichure qu'ai y en aivai iun ai Tchevenez. I vo dirè soli lai semaine que vint.

Récréations du dimanche

Solution, aux questions posées dans le Nº 98 lu Pays du Dimanche :

384. CHARADE.

Vin-aigre. (Vinaigre.)

385. CARRÉ MAGIQUE.

De nombreuses combinaisons permettent de construire des Carrés magiques. Dans l'exemple suivant, les nombres de 4 à 64, reliés par un trait, offrent un Dessin régulier de la Polygraphie du Roi aux Echecs.

	_		_			_	
-4	3	55	1	64	10	62	61
5	54	2	56	9	63	11	60
53	6	7	8	57	58	59	12
52	51	42	41	24	23	14	13
44	43	50	25	40	15	22	21
45	46	26	49	16	39	19	20
29	27	47	48	. 17	18	38	36
28	30	31	32	33	34	35	37

386. MOYENS MNÉMONIQUES.

H I C A G élène et Pâris. phigénie en Aulide hute des

> MOT CARRÉ. CORSE

ORION

RIANT

SONGE

ENTER

Ont envoyé des Solutions partielles MM. Lukas et son ami Lubin à Porrentruy; L'Exilé de l'Erguel à Porrentruy; Myosotis à Delémont; Pieter Maritzbourg à Chaux-de-Fonds; Oncle Tom à Bienne; Philosophe à St-Imier;

392. CHARADE.

Avez-vous du bon sens? Mon premier n'en a pas. Avez-vous des écus? Mon second n'en a pas Avez-vous du sang-froid? Mon entier n'en a pas.

393. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une Lettre aux huit mots suivants, pour en former huit Prénoms masculins. Les lettres ajoutées donneront un Prénom féminin.

Nevers. — Egorge. — Silex. Gers. — Noé. — Fixe. — Ducal. - Nitre.

394. MOTS EN LOSANGE.

1. - Chiffre romain.

X X X2. - Adjectif.

X X X X X3, Pientre contemporain XXXXXXX Possession lontaine.

X X X X X X X X X 5. — Prénom féminin.

XXXXXXX 6. Fortifiant.

XXXXX 7 - Arachnide.

XXX 8. Particine.

9. - Voyelle.

395. ANAGRAMME.

Jadis, cher lecteur, mon enceinte, Théâtre de jeux inhumains, Fort en honneur chez les Romains, Du sang des athlètes fut teinte.

Mêle; originaire d'Artois. Je battis le duc de Lorraine, Et fus illustre capitaine Du plus célèbre de nos rois.

Envoyer les solutions jusqu'au march soir, 12 décembre 1899.

Publications officielles.

Exportation de bois en France. - Lire l'avis du département fédéral du commerce aux exportateurs Suisses de bois sciés qui veulent profiter en 1900 de la réduction des droits stipulés dans la convention du 23 février 1882.

Bétail à pied tourchu. — Le département fédéral de l'agriculture a, le 7 octobre dernier, interdit l'importation du bétail fourchu, des moutons, des chèvres et des porcs provenant d'Allemagne. En da.e du 17 novembre il a étendu cette interdiction jusqu'à nouvel ordre au trafic frontière du bétail à pied fourchu provenant du Grand duché de Bade et de l'Alsace à destination de la Suisse.

Franches-Montagnes. — Assemblée des délégués des communes du district le jeudi 7 déc. à 9 h. à Jurentuti : à Saignelégier pour passer les comptes de l'hôpital et des orphelinats, nommer les membres de la série sortante du Conseil de l'orphelinat de St-Vincent de Paul, discuter l'introduction d'une association de secours en nature.

Convocations d'assembléer.

Reclère. - Le 10 déc. à 12 h. 1/2 pour renouveler les autorités.

Saignelégier. - Assemblée paroissiale le 3 après l'office pour passer les comptes, voter le budget et nommer des conseillers.

Soubey. - Le 9 à 9 h. du matin pour renouveler les autorités, s'occuper d'un emprunt, de la révision d'un règlement et du bois de la cure et de l'école.

Les Bois. - Le samedi 9 à 9 h. du matin pour nommer deux conseillers, le maire, passer les comptes et fixer le budget.

Montfavergier. — Le 9 à 2 h. pour re-

nouveler le conseil, et fixer le salaire du préposé à la tenue des registres.

Sohyières. — Assemblée bourgeoise le 6 déc. à 8 h. 1/2 pour voter le crédit nécessaire à l'établissement d'un chemin.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.